

UBAtc



Addendum 1

Valable du 15/06/2007
au 10/09/2009

Union Belge pour l' Agrément technique dans la construction
c/o SPF ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES & ENERGIE
Qualité et Sécurité, Qualité et Innovation, Construction

Boulevard Simon Bolivar 30 - 1000 Bruxelles, Tél. 02/277.81.76

Membre de l' Union Européenne pour l' Agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGREMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICAT

**Portes résistant au feu, à recouvrement, simples,
métalliques, Rf ½ h
G-Block C30**

Fabricant :
G-BLOCK sa
Zoning Industriel de Ghislenghien
Chemin Prescamps, 16
B - 7822 GHISLENGHIEN
Tel.: Int. + 32 (0)68 26 66 10
Fax.: Int. + 32 (0)68 26 66 19

Deuren Portes
Turen Doors

PUBLICATION D'AGREEMENT

PORTEE

Ce document est un addendum à l'agrément technique avec certificat Benor/Atg 2187, et n'est valable qu'en combinaison avec l'agrément technique précité.

DESCRIPTION

1.1. Domaine d'application - ajouter

Portes résistant aux feu, à recouvrement, simples, métalliques, **G-Block C30**

- présentant un degré de résistance au feu d'une demi-heure (Rf ½ h), déterminée sur base des procès-verbaux d'essai effectués suivant la norme belge NBN 713.020 (édition 1968) et l'addendum 1 à cette norme (édition 1982).

2.1. Vantail - ajouter

2.1.1. Vantail du type E10.Rf – épaisseur 60 mm

2.1.2. Vantail du type C30 – épaisseur 65 mm

- tôle en acier laminée à froid
- panneau en laine de roche
- plaques de plâtre enrobées de carton
- colle Promat
- produit intumescant (2 mm x 30 mm).
- vitrage résistant au feu

- Organisme de certification : BOSEC (Belgian Organisation for Security Certification), Rue d'Arlon 15, 1050 Bruxelles; Tél : 02/234.36.10, Fax : 02/234.36.17.

- Secrétariat technique : ISIB (Institut de Sécurité incendie / Instituut voor Brandveiligheid), Ottergemsesteenweg 439 boîte 11, 9000 Gand; Tél : 09/240.10.80, Fax : 09/240.10.85.

- Composition du Bureau BENOR-ATG Portes résistant au feu : dr. ir. Bruls (ISIB), ir. Clauwaert (Seco), ing. Huwel (UGent), ing. Renard (BOSEC), Prof. Dr. ir. Vandervelde (UGent), ing. Van Pestel (CTIB), ir. Van Wesemael (ISIB), ing. Vertessen (DQI.SC.AS).

- Composition du Comité Bosec "Protection Passive contre l' Incendie":

Baes G., ANPI
Bruls A., ISIB
Chavée M., S.I. Charleroi
De Blauwe J., IBN
Devijver I., SIAMU Bruxelles Cap.
Dietvorst J., Fedustria
Hourlay P., SPF de L'intérieur

Huwel R., UGent
Kirch E., S.I. de Luxembourg
Lens N., Agoria
Maekelberg S., FOD Binnenl. Zaken
Rahier J., SRI Liège
Schaubroeck E., Brandweer Gent
Spehl P., SECO

Raekeboom M., SPF Emploi, Travail et
Concertation sociale
Vandendoren M., BOSEC
Vandervelde P., UGent
Van Pestel R., CTIB
Van Wesemael E., ISIB
Vertessen J., DQI.SC.AS
Winnepenninckx E., CSTC

2.2 Huisserie - ajouter

2.2.1. Huisserie pour vantail – épaisseur 60 mm

2.2.2. Huisserie pour vantail – épaisseur 65 mm

- tôle en acier laminée à froid (épaisseur : 2 mm)
- plaques de plâtre enrobées de carton
- bande en fibrosilicate Promatect
- colle Promat
- produit intumescant (2 mm x 30 mm)
- fibres céramiques Alsijoint ou mousse polyuréthane ignifugée Promafoma-C

2.3 Quincaillerie - ajouter

2.3.1. Quincaillerie – vantail épaisseur 60 mm

2.3.2. Quincaillerie – vantail épaisseur 65 mm

- Paumelles / charnières : voir § 3.4.3.1
- Béquilles et serrures : voir § 3.4.3.2
- Accessoires : voir § 3.4.3.3.

3. ELEMENTS⁽¹⁾

3.1. Porte simple, pleine, à recouvrement, sans imposte – vantail épaisseur 60 mm

3.1.1.5. Finition - remplacer

Les faces du(des) vantail(aux) peuvent recevoir les finitions suivantes :

- une peinture ou un vernis. Cette finition peut couvrir toute la surface du vantail,
- un des surfaçages repris dans la liste ci-dessous d'une épaisseur maximale de 10 mm :
 - un placage en bois, espèce de bois au choix,
 - un panneau stratifié mélaminé.

Ce surfaçage recouvre, à l'exception des chants, la face du vantail. Il ne peut pas être en contact avec la battée. Il peut se présenter également sous forme d'une bande.

3.1.3.1. Paumelles ou charnières - remplacer

Les paumelles sont livrées par la s.a. G-Block avec l'huisserie.

Les paumelles utilisées sont des paumelles à souder en acier ou en acier inoxydable avec bague d'usure en laiton ou roulement à billes, le diamètre du nœud est de 12 mm et le diamètre extérieur est de 22 mm.

Hauteur totale de la paumelle avec bague en laiton 134 mm, avec roulement à bille 140 mm.

Nombre de paumelles:

Le nombre de paumelles par vantail est minimum deux. Pour des vantaux d'une hauteur supérieure à 2100 mm ou d'une largeur supérieure à 950 mm, une troisième paumelle est ajoutée.

Le placement des paumelles est réalisé comme suit :

- L'axe de la paumelle supérieure se trouve à 250 mm du chant supérieur du vantail.
- L'axe de la paumelle inférieure se trouve à 250 mm du chant inférieur du vantail.
- Dans le cas où on applique plus de deux paumelles, les autres sont placées comme suit :
 - L'axe de la troisième paumelle se trouve à mi-hauteur entre l'axe de la paumelle supérieure et de la paumelle inférieure.
 - Les axes des autres paumelles seront définis lors du montage par la s.a. G-Block.
- Une tolérance de ± 50 mm est admise pour le placement des paumelles.

Ajouter

3.4. Porte simple, pleine, à recouvrement, sans imposte – vantail épaisseur 65 mm

3.4.1. Vantail (fig. A1 à A3)

Le vantail est composé de:

3.4.1.1. Un caisson

en tôle d'acier laminée à froid, constitué d'un bac en d'un couvercle, soudés entre eux.

3.4.1.2. Un noyau

composé de:

- de panneaux en laine de roche
- de bandes en plaques de plâtre enrobées de carton

3.4.1.3. Produit intumescant

Le chant inférieur est pourvu d'une bande de produit intumescant (section: 2 x 30 mm).

3.4.1.4. Les faces

Sont composées des tôles formant le caisson du vantail (voir paragraphe 3.1.1.).

3.4.1.5. Finition

Les faces du(des) vantail(aux) peuvent recevoir les finitions suivantes :

- une peinture ou un vernis. Cette finition peut couvrir toute la surface du vantail,
- un des surfaçages repris dans la liste ci-dessous d'une épaisseur maximale de 10 mm :
 - un placage en bois, espèce de bois au choix,
 - un panneau stratifié mélaminé.

Ce surfaçage recouvre, à l'exception des chants, la face du vantail. Il ne peut pas être en contact avec la battée. Il peut se présenter également sous forme d'une bande.

3.4.1.6. Vitrage (fig. A4)

Le vantail peut être pourvu d'un vitrage rectangulaire ou polygonal résistant au feu des types suivants:

Type	Epaisseur
Vetrotech St. Gobain - Swissflam 30 N2	16 mm

Le vitrage est placé par le fabricant du vantail.

Le vitrage est fixé à l'aide de parecloses en acier d'une section de 21,5 x 56 mm, soudés ou vissées sur les tôles des faces du vantail.

Le rectangle circonscrit du vitrage satisfait aux limitations suivantes:

Nombre de vitrages	Un
Surface maximale	0,4 m ²
Hauteur maximale	800 mm

Le vitrage doit cependant être entouré par une section pleine d'une largeur minimale de:

	section pleine (fig. A4a)
s ₁ , s ₂ , s ₃	390 mm
s ₄	1050 mm

3.4.1.7. Grille de ventilation

Le vantail peut éventuellement être pourvu par le fabricant d'une grille de ventilation résistant au feu fournie par la société Rf Technologies :

- Du type GVI+K de dimensions maximales de 400 x 200 mm.
- Couverture de la grille :
 1. Côté non-paumelles : La grille est placée dans le vantail, elle repose sur sa battée.
 - Côté paumelles : une contre grille de protection, métallique, est vissée en applique sur la face du vantail.
 2. La grille est glissée dans l'épaisseur du vantail et les deux faces vantail sont recouvertes d'une tôle en acier pourvue de perforations. Elles sont vissées ou soudées au vantail.

La grille doit être entourée d'une section pleine d'une largeur minimale de 170 mm.

3.4.1.8. Dimensions

Les dimensions du vantail sans recouvrement (avec recouvrement), doivent se situer entre les limites reprises dans le tableau ci-dessous.

L'épaisseur mentionnée est l'épaisseur nominale sans finition.

	Maximum (mm)	Minimum (mm)
Hauteur	2485 (2500)	500 (515)
Largeur	1443 (1475)	498 (530)
Epaisseur	65 mm	

3.4.2. Huisserie

Les huisseries sont réalisées à partir de tôles électro-zinguées d'une épaisseur de 20/10. Il y a deux types d'huisserie.

3.4.2.1. Huisserie sans recouvrement (fig. A5a)

L'huisserie est composée de tôles en acier pliées et de bandes en plaque de plâtre enrobée de carton et de Promatect.

Dimensions de l'huisserie: 100 x 53 mm avec une battée 48 x 19 mm.

Une bande de 30 x 2 mm de produit intumescant est collée sur les chants intérieurs des huisseries (face au vantail).

Le resserrage entre les huisseries et la baie est réalisé à l'aide de fibre céramique de marque Promat type Alsijoint, ou à l'aide de mousse polyuréthane ignifugée Promafoma-C. Le resserrage peut varier de 5 à 25 mm.

L'huisserie est vissée à la baie à raison de trois vis par montant (deux plus ou moins au niveau des paumelles supérieure et inférieure, la troisième à mi-distance des paumelles citées plus haut) et de deux vis par traverse dans le cas où la largeur dépasse 1300 mm.

3.4.2.2. Huisserie avec recouvrement (fig. A5b)

L'huisserie est composée de tôles en acier pliées et de bandes en plaque de plâtre enrobée de carton et de Promatect.

Dimensions de l'huisserie: 100 x 123 mm avec une battée 48 x 19 mm.

Une bande de 30 x 2 mm de produit intumescant est collée sur les chants intérieurs des huisseries (face au vantail).

Le resserrage entre les huisseries et la baie est réalisé à l'aide de fibre céramique de marque Promat type Alsijoint, ou à l'aide de mousse polyuréthane ignifugée Promafoma-C. Le resserrage peut varier de 5 à 25 mm.

L'huisserie est vissée à la baie à raison de trois vis par montant (deux plus ou moins au niveau des paumelles supérieure et inférieure, la troisième à mi-distance des paumelles citées plus haut) et de deux vis par traverse dans le cas où la largeur dépasse 1300 mm.

3.4.3. Quincaillerie

3.4.3.1. Paumelles ou charnières

Les paumelles sont livrées par la s.a. G-Block avec l'huisserie.

Les paumelles utilisées sont des paumelles à souder en acier ou en acier inoxydable avec bague d'usure en laiton ou roulement à billes, le diamètre du nœud est de 12 mm et le diamètre extérieur est de 22 mm.

Hauteur totale de la paumelle avec bague en laiton 134 mm, avec roulement à bille 140 mm.

Nombre de paumelles:

Le nombre de paumelles par vantail est minimum deux. Pour des vantaux d'une hauteur supérieure à 2100 mm ou d'une largeur supérieure à 950 mm, une troisième paumelle est ajoutée.

Le placement des paumelles est réalisé comme suit :

- L'axe de la paumelle supérieure se trouve à 250 mm du chant supérieur du vantail.
- L'axe de la paumelle inférieure se trouve à 250 mm du chant inférieur du vantail.
- Dans le cas où on applique plus de deux paumelles, les autres sont placées comme suit :
 - L'axe de la troisième paumelle se trouve à mi-hauteur entre l'axe de la paumelle supérieure et de la paumelle inférieure.
 - Les axes des autres paumelles seront définis lors du montage par la s.a. G-Block.
- Une tolérance de ± 50 mm est admise pour le placement des paumelles.

3.4.3.2. Systèmes de fermeture

Béquilles

Modèle et matériau au choix avec une tige non-interrompue d'une section de 8 x 8 ou 9 x 9 mm.

Plaques de propreté ou rosaces

Modèle au choix.

Serrures encastrées

Serrure à un point à cylindre à pênes lançant et dormant:

Dimensions maximales du boîtier de la serrure:

- hauteur : 175 mm
- épaisseur : 15 mm
- largeur : 85 mm

Dimensions maximales de la tête de la serrure:

- hauteur : 235 mm
- largeur : 23 mm
- épaisseur : 3 mm

Poids de la serrure: 1325 g.

Serrure 3-points

Lince mod. 35400-3H

Les portes sont livrées avec les serrures déjà placées.

3.4.3.3. Accessoires

Voir paragraphe 3.1.3.3.

- un œilleton Pedret SWLE (fig A2b)
- coupe-vent mobile sous la porte Comaglio type 520. (fig. A3)
- joint d'amortissement collé sur le revêtement de la porte Deventer S9414K. (fig. A3)

5.4. Jeux - ajouter

Afin d'éviter le frottement du vantail contre le sol après le placement de la porte, la finition du sol par le carreleur doit être réalisée, tenant compte de la direction d'ouverture, indiquée sur les plans, de manière à ce que le jeu maximal autorisé, décrit dans le tableau ci-dessous, peut être respecté. A cet effet, la planéité du sol doit être réalisée le mieux possible par le carreleur dans le rayon de mouvement de la porte. La différence maximale admise entre le point le plus élevé et le plus bas du sol dans cette zone, doit correspondre au jeu maximal admis en dessous du vantail, diminué de 2 mm.

Les jeux maxima autorisés pour les vantaux d'une épaisseur de 65 mm sont donnés dans le tableau ci-dessous:

Jeux maxima autorisés (en mm)	
Entre vantail et huisserie	7
Entre vantail et sol (*)	7

(*) Le revêtement de sol doit dur et plat, tel que carrelage, béton, linoléum ou parquet.

AGREMENT

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (Moniteur belge du 29 octobre 1991);

Vu la demande introduite par la firme G-BLOCK sa (A/G 060517);

Vu l'avis du groupe spécialisé ELEMENTS DE CONSTRUCTION ANTI FEU de la commission de l'agrément technique formulé lors de sa réunion du 22/09/06 sur la base du rapport présenté par le bureau exécutif ELEMENTS DE CONSTRUCTION ANTI FEU - PORTES de l'UBAtc;

Vu la convention signée par le fabricant par laquelle il se soumet au contrôle sur le respect des conditions de cet agrément;

L'agrément technique avec certification est délivré à la firme G-BLOCK sa pour le produit G-BLOCK C30 Rf 30 (id. Sécurité incendie, portes battantes, coupe-feu, métal) compte tenu de la description ci-dessus.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 10/09/09.

Bruxelles le 12 -07- 2007



Vincent MERKEN
Directeur général

Légende

1. Tôle en acier - vantail
2. Huisserie
3. Vitrage résistant au feu
4. Paumelle
5. Coupe vent
6. Joint intumescant
7. Serrure
8. Oeilletton
9. Pareclose – tôle en acier – épaisseur : 1,5 mm
10. Joint en néoprène
11. Alsijoint
12. Mousse polyuréthane ignifugée Promafoam C ou fibres céramiques Alsijoint

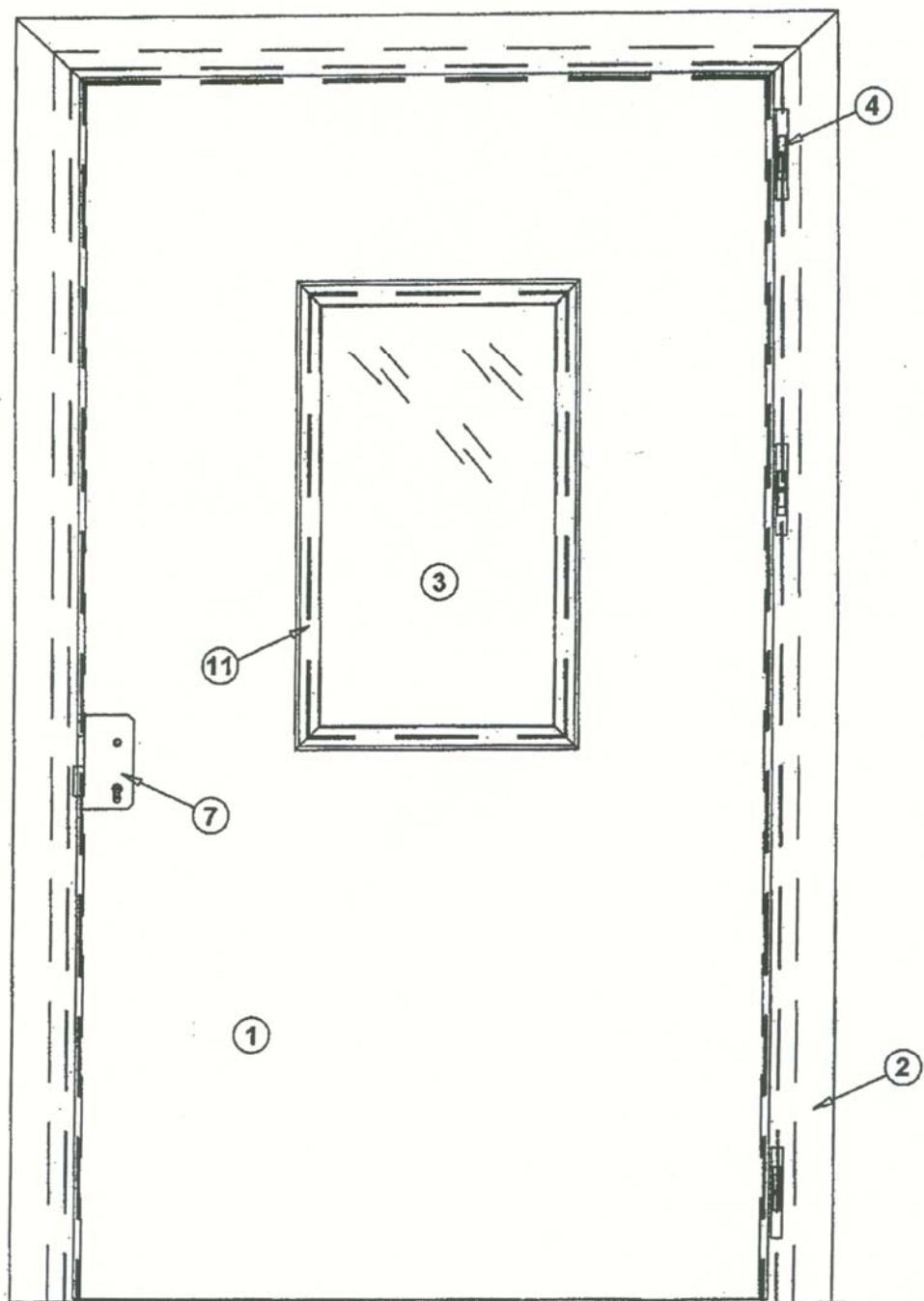


Figure A1 : Evélation

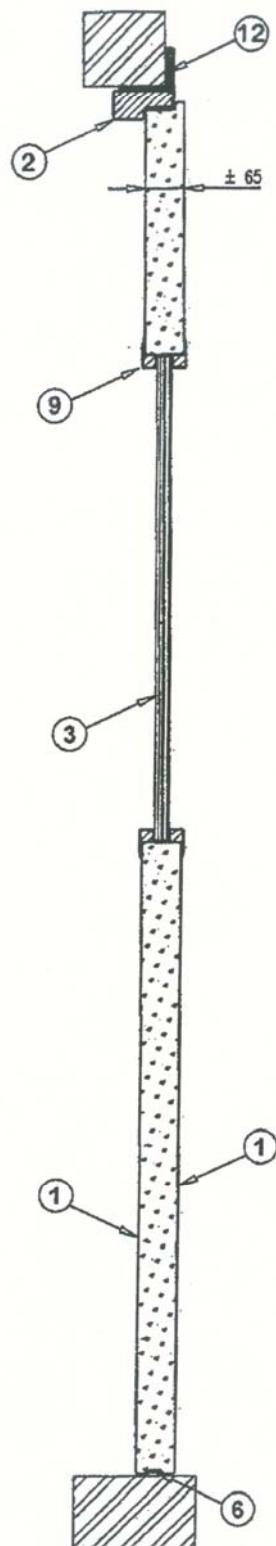


Figure A1a : Coupe verticale

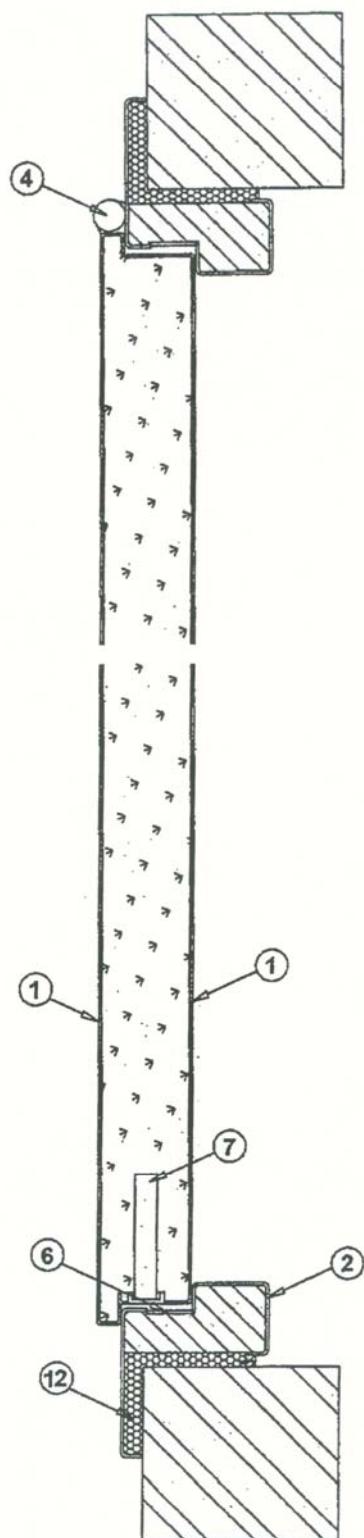


Figure A1b : Coupe horizontale

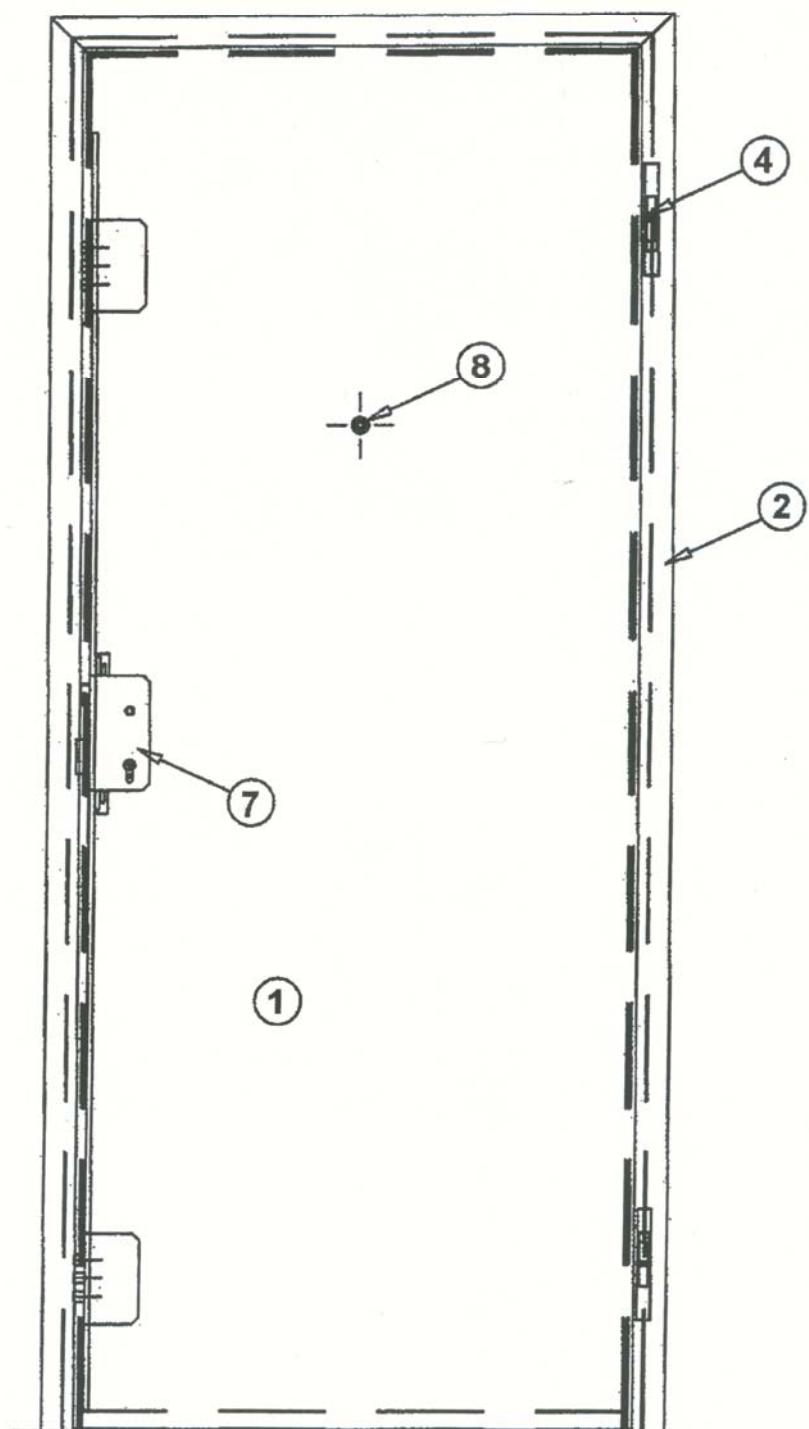


Figure A2 : Évélation

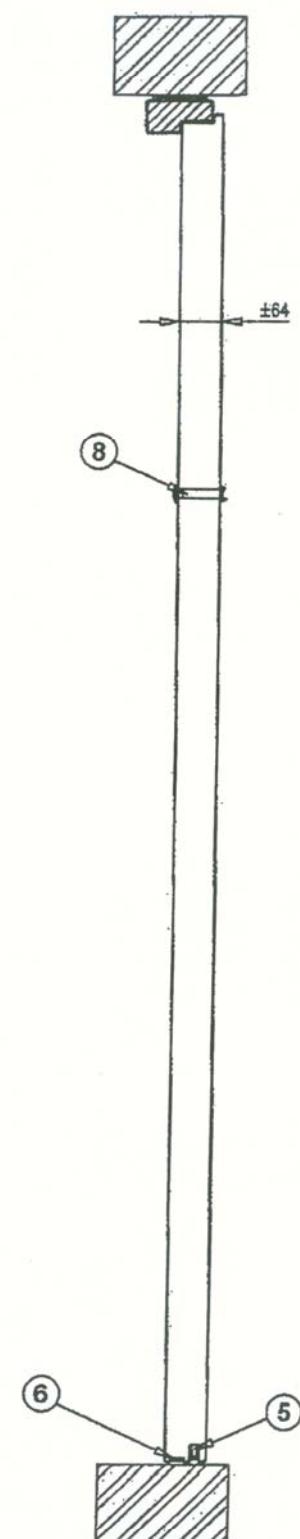


Figure A2a : Coupe verticale

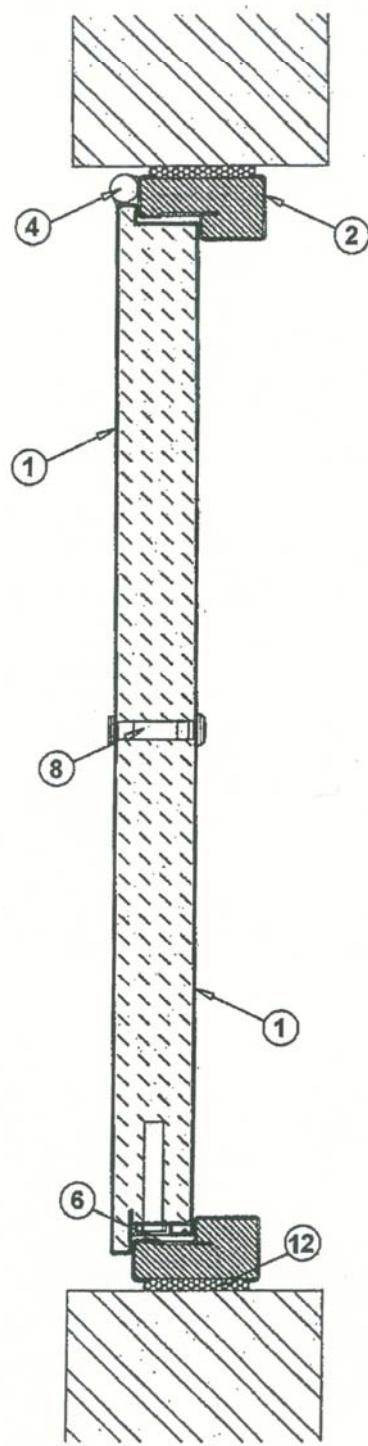


Figure A2b : Coupe horizontale

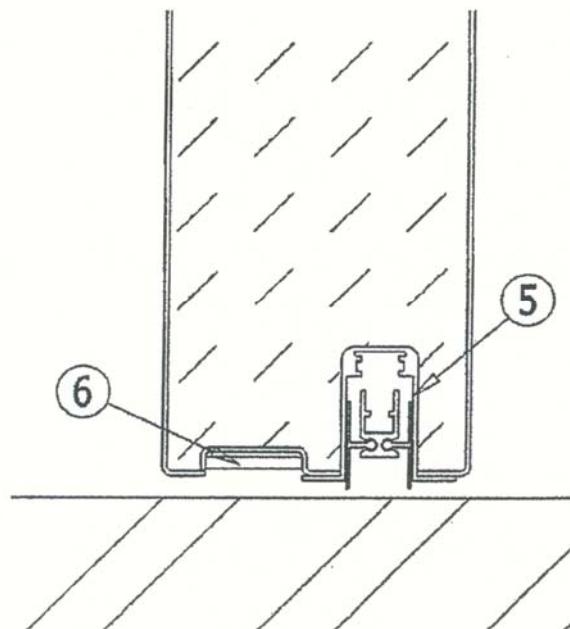
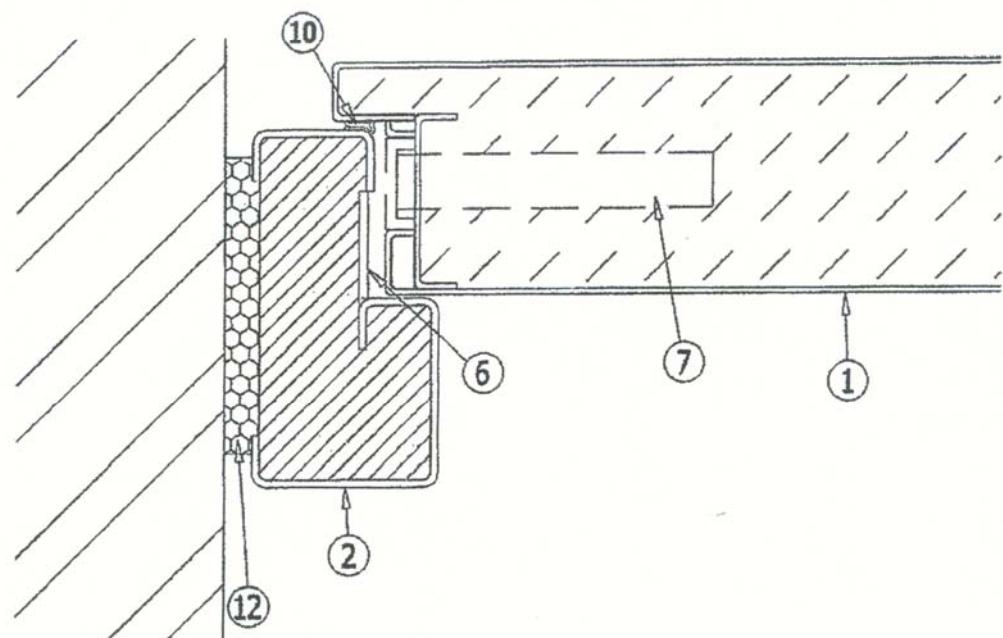


Figure A3 : Détails

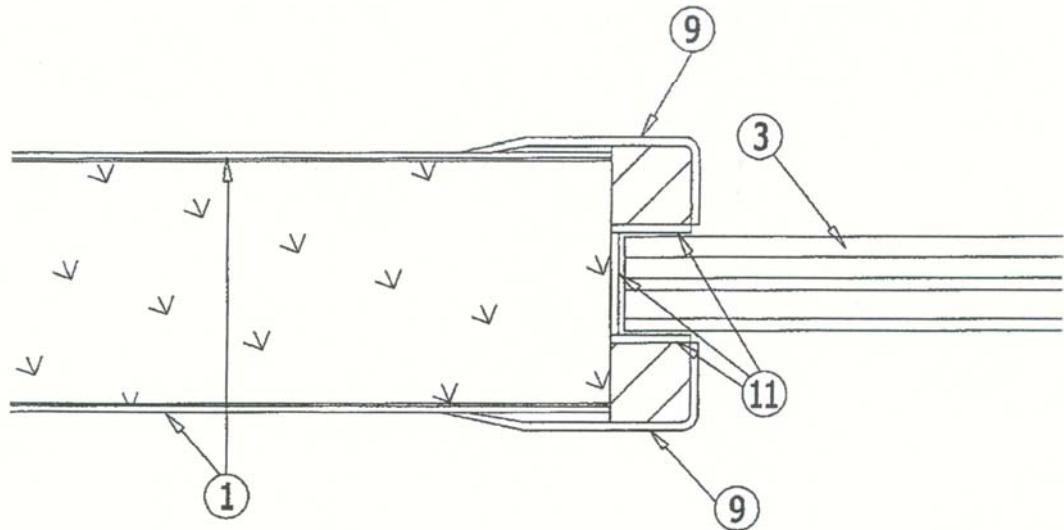


Figure A4

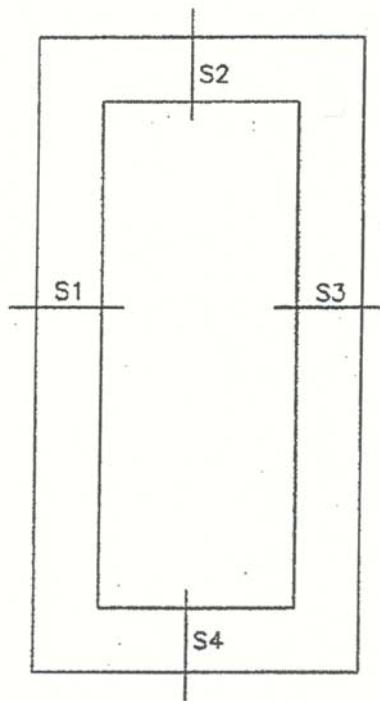
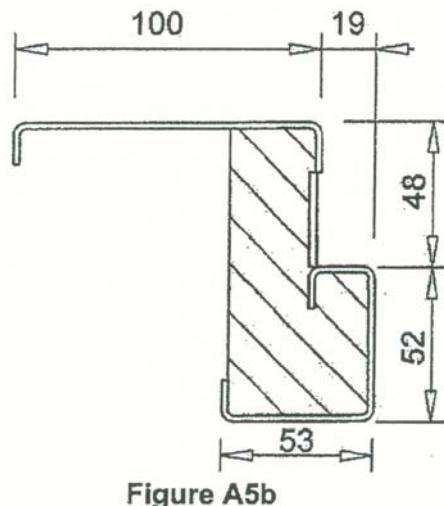
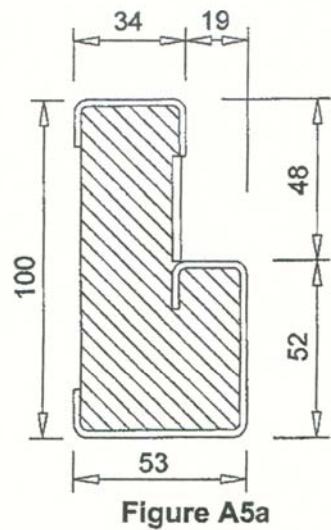


Figure A4a



E64310

Monsieur **SANTIAGO Gonzalez**
G-BLOCK sa
Chemin Preuscamp 16
B 7822 GHISLENGHEIN

Objet : Dossier d'agrément technique n° A/G 060517
pour le produit G-BLOCK C30 Rf 30

votre avis du

Monsieur,

votre référence

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'agrément technique avec certification pour le produit G-BLOCK C30 Rf 30 (id. Sécurité incendie, portes battantes, coupe-feu, métal) a été délivré sous le numéro **ATG 06/2187 add1.**

annexes

La décision, accompagnée du texte complet de l'agrément, est jointe à la présente.

J'attire votre attention sur le fait que, d'après le règlement d'agrément, chaque modification du produit ou du système doit être portée à la connaissance du Service Construction - Agrément et Spécifications.

L'usage de cet agrément peut se faire, soit en mentionnant le nom et le numéro d'agrément, soit en utilisant le logo ATG selon les modalités ci-annexées, soit en communiquant le texte intégral de l'agrément. L'impression de ce texte ainsi que la traduction dans l'autre langue sont effectuées selon le tarif repris au document A/G 9 en annexe.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Vincent MERKEN
Directeur général

N° d'entreprise 0314.595.348

VERTESEN Jacques

Qualité et Sécurité - Qualité et Innovation - Construction

Chaque jour ouvrable de 9 à 16 heures. En cas d'impossibilité pendant ces heures, le mardi et le vendredi, sur rendez-vous, jusqu'à 20 heures

Bld. Simon Bolivar 30
1000 Bruxelles

T 0032(0)2 277 89 10
F 0032(0)2/277 54 44

jacques.vertesen@economie.fgov.be
<http://economie.fgov.be>

.be